

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2015

Convocation du 12 mars 2015

L'an deux mil quinze, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme POUILLY Marie-Cécile Maire ;
La séance débute à 20H30.

Étaient présents : Mmes BADERA, DINARD, GALIERE, POUILLY
Mrs BOULERAND, BRUN, CALMUS, DERRE, GASNIER, OCZACHOWSKI et CAZALET.

Absents non excusés : Mr HANQUEZ et Mr GUILLAIN

Secrétaire de séance : Mr GASNIER

Procurations : Mr GUITTARD à Mme GALIERE et Mr SEMETEYS à Mr GASNIER

I- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF et DU COMPTE DE GESTION 2014

Mme Pouilly Maire de Faverolles présente le Compte Administratif au Conseil Municipal.
Celui-ci fait état ;

- D'un déficit d'investissement de 44 642, 31 €uros
- D'un excédent de fonctionnement de 64 929,13 €uros

Mr Derré prend la parole pour expliquer le peu d'investissement réalisé l'année 2014.
Depuis presque 2 ans, se sont les employés techniques de la commune qui gèrent l'entretien hebdomadaire des puits de relevage, ce qui a pour conséquence, un meilleur suivi et entretien du matériel.

Mr Gasnier responsable de l'assainissement tient à souligner l'excellent travail de l'équipe technique sur les puits de relevage.

Mme le Maire se retire pour permettre le vote du Compte Administratif.

Mme Galière, doyenne des conseillers, prend la présidence, et propose le vote.

Vote Pour : 12

Abstention : 0

Vote Contre : 0

Vote à l'unanimité du Compte Administratif 2014

Mme le Maire réintègre la salle de Conseil, et propose le vote compte de Gestion 2014.

Vote Pour : 13

Abstention : 0

Vote Contre : 0

Vote à l'unanimité du Compte de Gestion 2014.

II- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Mme le Maire propose aux membres du Conseil la révision des tarifs d'assainissement pour l'année 2015. Les tarifs de l'eau payable au SIDES n'augmente pas pour l'année 2015.

Il est rappelé les tarifs des années précédentes :

Années	Tarifs assainissement	Tarifs eau	Tarifs abonnement annuel
2011	2,10	1,60	34
2012	2,20	1,60	35
2013	2,40	1,60	40
2014	2,60	1,60	44

- Vote pour l'augmentation des tarifs :

- 2,80 € le M3 d'eau assainie.

- **Vote à la majorité**

- 45 € l'abonnement annuel

- **Vote à l'unanimité**

- Vote pour l'affectation du résultat :

- section d'investissement recettes article 1068 : 44 641.31 €

- section d'investissement dépenses article 001 : 44 642.31 €

Vote à l'unanimité

Mme le Maire propose le vote du Budget Primitif 2015.

Vote Pour : 13

Abstention : 0

Vote Contre : 0

Vote à l'unanimité du Budget Primitif 2015.

III- INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

- Une fuite d'eau liée à une source a été découverte dans Faverolles. Une caméra va être passée pour voir l'étendue des dégâts sur les canalisations. Une partie des travaux est subventionnable par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- Des travaux seront à prévoir à la station d'épuration dans les années à venir, celle-ci ayant 20 ans.
- Il est rappelé aux administrés de ne pas jeter n'importe quoi dans le réseau d'assainissement (lingettes, couches de nourrisson etc...) cela obstrue les pompes qui se bloquent et se mettent en sécurité.
- Un point est fait sur la mensualisation ; 90 foyers, sont actuellement mensualisés. Pour plus de renseignements, il faut s'adresser au SIDES à Senantes.
- Une des pompes du réseau, se situant rue du Bout Corneret est en panne. Celle-ci a notamment fait sauter le disjoncteur général. Le SIDES est intervenu, mais le travail n'a pas été fait correctement. Mme le Maire va demander des précisions à Mr le président du SIDES sur les interventions de son personnel.

Plus de question, fin de séance à 21H50.

